

Délibération

Réunion du comité du 4 juillet 2014
Délibération n°2014-25

Budget supplémentaire

Date de la convocation : 26 juin 2014

Nombre de membres du Comité Syndical : 113

Nombre de Conseillers en exercice : 113

Présidente de séance : Johanna ROLLAND

Présents 63 : Rodolphe AMAILLAND, Martin ARNOUT, Marie-Annick BENATRE, Gaëlle BENIZE, Jean-Michel BUF, Michel CAILLAUD, Céline CARDIN, Sylvie CAUCHIE, Alain CHAUVEAU, François CHENEAU, Claudine CHEVALLEREAU, Christophe COTTA, Christian COUTURIER, Jacques DALIBERT, Yves DAUVE, Serge DAVID, Laurianne DENIAUD, Marc DENIS, Edouard DEUX, Gérard DRENO, Dominique DUCLOS, Valérie GAUTIER, Joël GEFFROY, Frédéric GREGOIRE, Pascale HAMEAU, Pierre HAY, Bertrand HERRERO, Yannick JIMENEZ, Jean-Pierre JOUTARD, André KLEIN, Claude LABARRE, Patrick LAMIABLE, Dominique LE BERRE, Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT, Patrice LERAY, Catherine LUNGART, Lydie MAHE, , Pascal MARTIN, Benjamin MAUDUIT, Alain MICHELOT, Marie-Hélène MONTFORT, Benjamin MORIVAL, Serge MOUNIER, Jean-Paul NICOLAS, Rémy NICOLEAU, Barbara NOURRY, Nicolas OUDAERT, Louis OUISSE, Henri PIQUET, Eric PROVOST, Thomas QUERO, Jean-François RICARD, Alain ROBERT, Annie ROCHEREAU-PRAUD, Johanna ROLLAND, Fabrice ROUSSEL, Thierry RYO, Claudine SACHOT, David SAMZUN, Jean-Louis THAUVIN, Pierre THOMERE, Roger VEILLAUD.

Absents et représentés 18 : Jean-Guy ALIX donne pouvoir à Jean-François RICARD, Jean-Luc BESNIER donne pouvoir à Yvon LERAT, Christian BIGUET donne pouvoir à Jean-Paul NICOLAS, Cécile BIR donne pouvoir à Marc DENIS, Pascal BOLO donne pouvoir à Fabrice ROUSSEL, Christian BRUN donne pouvoir à André KLEIN, Pascale CHIRON donne pouvoir à Cécile CARDIN, Elisabeth CRUAUD donne pouvoir à Gérard DRENO, Michelle GRESSUS donne pouvoir à Dominique DUCLOS, Joël GUERRIAU donne pouvoir à Jean-Michel BUF, Franck HERVY donne pouvoir à Marie-Hélène MONTFORT, Lenaïck LECLAIR donne pouvoir à Jean-Louis THAUVIN, Jean-Paul NAUD donne pouvoir à Patrick LAMIABLE, Joseph PARPAILLON donne pouvoir à Serge MOUNIER, Jean-Claude PELLETEUR donne pouvoir à Edouard DEUX, Mireille PERNOT donne pouvoir à Marie-Annick BENATRE, Marcel VERGER donne pouvoir à Nicolas OUDAERT, Alain VEY donne pouvoir à Rodolphe AMAILLAND.

Absents et excusés 32 : Bertrand AFFILE, Gérard ALLARD, Laure BESLIER, Joseph BEZIER, Benoit BLINEAU, Eric BUQUEN, Jocelyn BUREAU, Mahel COPPEY, Véronique DUBETTIER-GRENIER, Philippe EUZENAT, François FEDINI, Jean-Pierre FOUGERAT, Laurence GARNIER, Jacques GARREAU, Marie-Cécile GESSANT, Jacques GILLAIZEAU, Hervé GRELARD, Jean-Yves HENRY, Julie LAERNOES, Jean-Claude LEMASSON, Monique MAISONNEUVE, Dominique MANACH, Alain MANARA, David MARTNEAU, Isabelle MERAND, François OUVRARD, David PELON, Pascal PRAS, Nathalie ROBIN, Jean-Louis ROGER, Alain ROYER, Aymeric SEASSAU.

Délibération

Comité syndical du 4 juillet 2014

Délibération n°2014-25

Budget supplémentaire

Johanna ROLLAND, Présidente de séance

Exposé

Le présent budget supplémentaire a pour objet de prendre en compte la reprise des résultats au budget du Pôle métropolitain réalisés en 2013, que vous venez de voter avec les Comptes Administratifs, soit :

- recette de fonctionnement (002) : 186 395,52€
- recette d'investissement (001) : 100 943,06€

Section de fonctionnement

Le budget primitif avait établi en se fondant sur une hypothèse de résultat d'exercice nul pour l'année 2013. Il convient donc de décider de l'affectation du résultat positif de 2013 qu'il est proposé d'affecter pour les postes principaux :

- à hauteur de la baisse des cotisations 2014 des intercommunalités membres (-7,5%)
- à hauteur de 46 500 € vers la section d'investissement afin de réduire la participation d'investissement des intercommunalités membres pour l'appel à concepteurs « Eaux et Paysages »
- à hauteur de 46 500 € en provision pour les dépenses à venir en termes de concertation pour la révision du schéma de cohérence territoriale

Délibération

Comité syndical du 4 juillet 2014

Délibération n°2014-25

Budget supplémentaire

En section de fonctionnement 107 320,12

Par inscription de dépenses nouvelles ci-dessous :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant €
	011	611 Prestations de services	46 500,00
	67	6711 Charges exceptionnelles	1 000,00
	042	6811 Dotation aux amortissements	13 320,12
	023	023 Transfert vers section d'investissement	46 500,00

Par inscription de recettes nouvelles ci-dessous :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant €
	002	002 Résultat de fonctionnement reporté	186 395,52

Par diminution de recettes ci-dessous :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant €
	74	74751 GFP de rattachement	79 075,40

Section d'investissement

Comme pour la section fonctionnement, le budget primitif de la section investissement a été établi avec des résultats nuls pour l'exercice 2013. L'excédent d'investissement constaté de 100 943€ auquel s'ajoutent l'augmentation de la dotation aux amortissements de 13 320 € et les 46 500 € de transfert supplémentaire du fonctionnement vers l'investissement permettent de :

- Diminuer de 84043€ les participations d'investissements des intercommunalités pour l'appel à concepteurs « Eaux et Paysages » (-41%)
- De provisionner 7320 € supplémentaires pour l'acquisition de mobilier et matériel informatique et logiciels
- D'inscrire 69 400€ de dépenses d'investissement complémentaires pour les missions d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage du dialogue compétitif Eaux et Paysages et de pilotage du projet urbain de la Gare de Savenay assuré par la Samoa en partenariat avec la communauté de communes Loire et Sillon et les communes de Savenay et la Chapelle Launay

Délibération

Comité syndical du 4 juillet 2014

Délibération n°2014-25

Budget supplémentaire

En section d'investissement 76 720,12

Par inscription de dépenses nouvelles ci-dessous :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant €
	20	202 Frais liés à la réalisation de documents	69 400,00
	20	2031 Frais d'études	84 043,18
	21	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	7 320,00

Par diminution de dépenses ci-dessous :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant €
	4581	4581 Dépenses (a subdiviser par mandat)	84 043,06

Par inscription de recettes nouvelles ci-dessous :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant €
	001	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	100 943,06
	021	021 Transfert vers section de fonctionnement	46 500,00
	040	2802 Dotation aux amortissements	13 320,12

Par diminution de recettes ci-dessous :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant €
	45	4582 Recettes (a subdiviser par mandat)	84 043,06

Je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir voter le budget supplémentaire,

Délibération

Comité syndical du 4 juillet 2014

Délibération n°2014-25

Budget supplémentaire

Le comité délibère et :

1. approuve le budget supplémentaire.
2. autorise Madame la Présidente et Monsieur le 1^{ER} Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

A L'UNANIMITE



Nantes, le 4 juillet 2014

POLE METROPOLITAIN
NANTES SAINT-NAZAIRE

Johanna ROLLAND
La Présidente du Pôle métropolitain
Nantes Saint-Nazaire